



L'ANNIVERSAIRE DE JOSEPHINE.

Le dimanche 29 mai 1814, jour de la Pentecôte, à midi, l'impératrice Joséphine mourut d'une angine à la Malmaison. Celle que le peuple avait surnommée la bonne Joséphine, la «bonne étoile de Napoléon», ne devait pas survivre à la prodigieuse fortune du grand Empereur qui l'avait associée à sa gloire, et elle devait mourir dans ce même printemps où venait de se terminer la lutte gigantesque et héroïque de Napoléon et de la France contre l'Europe coalisée. «La mort de l'impératrice Joséphine, dit M. de Lavalette, dans ses intéressants mémoires, fut le dernier bienfait de son étonnante destinée.» Six jours après, un cortège, que la rigueur des temps rendait modeste, conduisit la dépouille de Joséphine à l'église de Rueil, où elle repose encore ; mais, hélas ! les honneurs militaires ne lui furent pas rendus par des troupes françaises, et, sur l'ordre du tsar Alexandre, vint la voir à la Malmaison quelques jours auparavant, ce furent des grenadiers de la garde impériale russe, commandés par le feld-marchal Sacken, qui firent la haie et présentèrent les armes. C'était tout récemment le quatre-vingt-troisième anniversaire de la mort de Joséphine. Après sa mort, ses dames d'honneur et son service s'entendirent pour faire dire deux messes à sa mémoire, l'une le 19 mars, jour de la Saint-Joseph, l'autre le 29 mai. Et de l'église de Rueil, nous conte en ses mémoires sa femme de chambre, Mlle Avrillon, on se rendait en pèlerinage à la Malmaison. Vers 1820, le prince Eugène instruit de cette pieuse cotisation, y mit un terme et fonda à perpétuité une messe chantée pour l'anniversaire de la mort de sa mère. Le curé de Rueil la disait, il y a quelques années, à neuf heures et demie ; mais il n'y avait personne, et il a dû la mettre à huit heures et demie, pour officier au moins devant ses fidèles ordinaires. La famille Bonaparte a oublié l'anniversaire de l'impératrice. Je suis allé à cette messe anniversaire, écrit un correspondant. Nous étions huit, dont sept dames de la paroisse, tout étonnées des voiles funèbres qui recouvraient le maître-autel, et de l'absence finale donnée devant le tombeau ! Tandis que s'éteignait l'écho des derniers chants, je songeais à la prodigieuse destinée de cette

publiée, dont les restes reposent dans cette église de village. Tout le monde sait qu'à la Martinique, où Joséphine était née, une vieille négresse lui avait prédit qu'elle serait reine de France, mais qu'elle ne mourrait pas reine. Mais n'est-il bas vrai qu'en matière de prophéties, on ne se souvient que de celles, vraies ou fausses, qui réussissent ? Mariée à seize ans au vicomte de Beauharnais, qui devait devenir général en chef de l'armée du Rhin, républicain, président de l'Assemblée constituante, depuis sa venue à Paris en 1779, elle avait connu l'extrême misère avant de connaître l'extrême fortune. Elle avait vécu pauvre dans un village voisin de celui-ci à Crossey. Son mari avait été emprisonné, guillotiné, et elle avait connu, elle aussi, les horreurs de la prison et les affres de la mort. Aux Carmes, rue de Vaugirard, on montre encore la chambre aux épées. Lors des massacres de septembre, deux des égorgeurs, lassés de meurtres, se sont un instant reposés et ont appuyé leurs sabres contre la muraille. Cent ans écoulés, on y voit encore l'empreinte sanglante ! Dans cette horrible chambre, sur le même lit, je me trompe, sur la même paille, couchaient Joséphine, la duchesse d'Aiguillon et «Notre-Dame de Thermidor», Térésia Cabarrus, la femme de Tallien, la future princesse de Chimay. «Jamais, a écrit Lamartine, la jeunesse, la beauté, l'amour et la mort n'avaient été groupés dans un tel cadre de sang.» Et on peut lire aussi sur la muraille de l'effroyable chambre : «O liberté ! quand cesseras-tu d'être un vain mot ? Voilà dix-sept jours que nous sommes enfermés (sic). On nous dit que nous sortirons demain, mais n'est-ce pas là un vain espoir ? «Citoyenne TALLIEN, Joséphine veuve BEAUHARNAIS, DAIGUILLOX.» Il s'en fallut de peu d'heures qu'un lieu de la liberté attendue et invoquée, ce fut le bourreau qui vint ouvrir la porte. Ce fut la liberté, mais avec la ruine ; Joséphine a trente ans passés, deux enfants et pas un centime. Mais l'heure approche où elle va connaître Bonaparte, et nul n'ignore l'épouvante visitée d'Eugène de Beauharnais, un général en chef de l'armée de l'intérieur, venant lui demander, au moment du désarmement de Paris, de conserver l'épée de son père. Ce charmant billet, pour retenir Bonaparte dans sa société, est moins connu : «Ce 6 brumaire au II. «Vous ne venez plus voir une amie qui vous aime, vous l'avez tout à fait délaissée ; vous avez bien tort, car elle vous est tendrement attachée. «Venez demain septidi déjeuner avec moi ; j'ai besoin de vous voir et de causer avec vous sur vos intérêts. «Bonsoir, mon ami, je vous embrasse. «VOUYE BEAUHARNAIS.» Bonaparte vint sans doute déjeuner ce septidi ; il y revint et la veuve Beauharnais devint la citoyenne Bonaparte, le 9 mars 1796, à la mairie du deuxième arrondissement de Paris. Le trait caractéristique de Joséphine impériatrice, c'est la bonté. Cette petite créole, née dans un moulin à cannes, puis sacrée par un Pape, couronnée par un Empereur, se souvenant de son origine pour être une

amie sûre pour les siens, une protectrice pour les humbles, une femme bienveillante et charitable pour tous. Le marquis de Rivière, le duc de Polignac, gravement compromis dans la conspiration de Georges et condamnés à mort, lui doivent leur grâce. Il ne dépendit pas d'elle que le duc d'Enghien fût sauvé. Et le roi Louis XVIII le savait bien, puisqu'il envoya, en 1814, quelques jours avant la mort de l'impératrice, le duc de Polignac la remercier de ses efforts inutiles qu'elle avait faits pour sauver la vie du malheureux prince et que celui-ci en profita pour apporter le témoignage de sa propre gratitude. Il faut répéter du resto que, pour l'exécution de ce douloureux drame, Napoléon fut trompé par de faux rapports, décidé par Talleyrand, et que son messager de grâce, le comte Réal, arriva trop tard par une véritable fatalité. Le Premier consul n'était point homme à jouer la comédie avec une simple dame du Palais, et Mme de Rémusat nous le montre, dans ses mémoires pourtant peu sympathiques à l'homme, jouant aux échecs avec elle, dans cette triste soirée du 20 mars 1804, tandis que la commission militaire jugeait le prince à Vincennes, et se répétant à lui-même les beaux vers de Voltaire : Des dieux, que nous servons, connais la différence. Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance. Et le lion, quand ton bras vient de m'assassiner, M'ordonne de te plaindre et de te pardonner ! A ce moment son opinion était faite ; il était décidé à faire grâce ; la rapidité des événements empêcha seule l'exécution de ses ordres. Quant à Joséphine, elle avait supplié son mari d'épargner le jeune duc et elle sanglota en apprenant sa mort. Enfin peut-on penser à Joséphine ? Peut-on parler de Joséphine sans songer à cette dramatique scène du divorce, où elle paya, en quelques heures, bien cruellement la rançon de toutes les joies de sa vie ? Les sanglots interrompirent l'impératrice dans le discours qu'elle devait lire, elle dut s'asseoir et tendit d'une main tremblante son manuscrit au secrétaire d'Etat, Regnard, de Saint-Jean d'Angely, qui en acheva la lecture, y compris cette phrase émouvante ajoutée par Joséphine au texte : «Je me plains à donner à mon époux la plus grande preuve d'attachement et de dévouement qui ait jamais été donnée sur la terre.» L'original est conservé dans l'armoire de fer aux archives nationales (A E 11-12). Le surplendemain, 17 décembre, le «Moniteur» contient cette note : «Paris, le 16 décembre. — S. M. l'Empereur et Roi est parti aujourd'hui à quatre heures pour Trianon. S. M. l'impératrice Joséphine est à la Malmaison.» C'est dans ce château, que la munificence de M. Osiris conserve à la France, témoin de ses beaux jours et de tant de fêtes, que Joséphine vivra ses dernières années. Quelques séjours au château de Navarre, près d'Evreux, que l'Empereur lui avait donné et avait érigé en duché à titre de dotation pour en jouir sa vie durant, un séjour à Aix-les-Bains et en Suisse en 1810, un mois à l'Elysée avant le mariage

de Marie-Louise, tels sont les lieux où s'écouleront les derniers jours de l'impératrice. Mais le peuple dans son instinct plein de bon sens, ne s'y est pas trompé. La bonne étoile de l'Empire a disparu avec Joséphine, et malgré les prodiges d'héroïsme de l'armée, voici venir les désastres, la retraite de Russie, Leipzig, l'ennemi sur le vieux sol de la patrie ! Joséphine a vu les cosaques à la Malmaison. Elle n'eût pas agi comme Marie-Louise, elle eût été à l'île d'Elbe si elle eût vécu ; l'Empereur le disait ; du moins elle ne connut ni Waterloo, ni Sainte-Hélène. Tout cela est bien lointain. Que peu de temps eussent changé tout cela ! Nature au front seroit, comme vous oubliez ! Et c'est sans doute pour cette raison prévue par le poète qu'hier, à huit heures et demie, dans l'étroite église, il y avait un journaliste et sept bonnes dames de Rueil qui, au début surtout, auraient été bien surprises d'apprendre que le prêtre qui disait la messe priait pour Joséphine, pour celle qui fut Impératrice et Reine, qui fut bien plus : la femme du grand Napoléon. Le Monument de Pasteur. La souscription pour le monument de Pasteur atteint aujourd'hui la somme de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille francs. Des comités s'étaient formés un peu partout en France et à l'étranger, et dans les grandes villes, dans les faubourgs, jusqu'au fond des moindres villages des offrandes ont été recueillies humbles ou magnifiques, formant un hommage universel à la mémoire du grand ami de l'humanité. Saint-Petersbourg, Bordeaux, Batavia, Kiev, Grenoble, Constantinople, Athènes, Londres, Montpellier, Marseille, Le Caire, Vienne, Madrid, Alger, Washington, Lisbonne, Utrecht, Toulouse, Rome, Stockholm, Moscou, Bruxelles, Christiania, Marbourg, Nancy et Mulhouse, après Paris, ont envoyé les plus fortes souscriptions. Dans cette liste, à côté des capitales on trouve les hameaux les plus pauvres de l'Italie, de la Finlande de la Grèce, de l'Irlande, de l'Alsace. Jamais union aussi complète, aussi touchante ne s'était faite autour d'un homme. Le comité de patronage du monument se réunira mercredi pour arrêter la date de clôture de la souscription et fixer les grandes lignes de l'œuvre à élever à la mémoire de Pasteur sur une des places publiques que l'on désignera au même temps. C'est à Falguère que sera confiée l'exécution de ce monument, à la demande de Paul Dubois à qui on s'était d'abord adressé et qui a modestement décliné l'offre, dans la crainte que ses fonctions de directeur de l'Ecole des beaux-arts ne lui permissent pas de se consacrer tout entier à cette œuvre. LE FAUTEUIL DU DUC D'ACMALE. Nombreuses sont les compétitions qui s'agitent autour du fauteuil académique du duc d'Acmales. Qui décrochera la timbale ? Le général du Barril, dont le nom avait été mis en avant au lendemain de la mort du duc, n'a pas encore officiellement posé sa candidature et paraît hésiter. —Tu me gênes... Pas plus que ça, après tout... Je songe seulement à te rendre service, en raison de la sympathie que tu m'as toujours inspirée... J'étais ton boniment tout à l'heure ; tu avais l'air presque convaincu avec ton histoire d'Américains, laquelle, du reste, ne tient pas debout. Tu sais, ce n'est pas à moi qu'il faut conter de ces bêtises ! —Et, de l'index, Albarède se tirait la paupière inférieure de l'œil gauche. —Mais il faut reconnaître que tu es du bagout et que, dans un pays neuf, pas encore habité à la blague, tu as des chances de réussite. Va donc chercher fortune dans des endroits pas trop explorés, pas trop civilisés ; et je sacrifierai un billet de mille francs pour t'expédier et un autre quand tu reras là-bas, afin que tu aies le temps de te retourner. —Voyons, ne suis-je pas bon prince ? —Néest répéta, un peu plus insolent : —Ma présence à Paris est donc un bien gros embarras pour vous ? Eh bien, morbleu !... —Il faisait tout à coup, le matamore. —J'en ai assez, moi, de votre intrusion dans notre famille ! Etes-vous notre parent ? Non ! Alors, fêchez-vous la paix ! Ce que je dis à ma mère ne vous regarde pas... Ou bien, expliquez-moi les motifs de votre intrusion avec elle. —Ah ça ! Es-tu fou ? —Je suis chef de famille ! Et ma mère et ma sœur me doivent compte de leur conduite ! Avez de l'air, vous savez ! Et au lieu de me menacer, de me mettre de stupides marches en main, expliquez un peu comment il se fait que ma sœur ait deserte la maison familiale et qu'elle ait justement été avec vous ! Car ça ne me plaît pas, à la fin, et ça ne me dit rien qui vaille ces turgés d'une demoiselle avec un bonhomme comme vous ! Il est temps que je m'en mêle, ou vous lui perdriez complètement sa réputation ! —Néest n'osait parler ainsi que dans l'espoir d'obtenir plus de générosité de Jacques Albarède ; mais cette apostrophe avait soulevé Mme Laval d'indignation. —Que dis-tu, malheureux ? Et lui, jouant admirablement son rôle de frère indigné, répliqua : —Je dis que ça ne peut pas durer, que je dois prendre la défense de Suzanne et qu'il ne me convient pas qu'elle demeure plus longtemps dans une intimité aussi compromettante avec M. Jacques Albarède. Voilà ! —Tais-toi... et va-t'en ! —Personne n'a le droit de me chasser de chez ma mère ni de m'empêcher de protéger ma sœur. —L'enfant est présenté à sa naissance, dans une pièce voisine, au grand officier de la couronne, qui fait fonction de notaire, et aux personnages qui sont destinés à signer comme témoins l'acte de naissance. Plus loin, dans une autre salle, l'enfant est présenté à la cour et confié aussitôt aux soins de sa nourrice et de sa gouvernante. C'est une grande affaire que le choix d'une nourrice. Elle est élue parmi cent concurrentes qui sont elles-mêmes triées dans toutes les provinces, sur les rapports spéciaux qui sont dressés sur la santé et la moralité de la femme et de sa famille. Quand on songe aux multiples dangers qui entourent un berceau royal, conspirations de toutes sortes, dangers de maladies héréditaires, de faiblesse du sang ou d'intempérance de la nourrice, on comprend que ces précautions ne sont jamais trop grandes. Pourquoi la mère ne nourrit-elle pas l'enfant, diront quelques esprits chagrins, qui se souviennent encore de Jean-Jacques Rousseau ? Pourquoi ? Hélas ! parce qu'une souveraine ne s'appartient pas et appartient à l'étiquette des Cours, à ses devoirs, à quelque chose de si confiant, de si familièrement touchant, que toute la population parisienne en a éprouvé un délicat sentiment de reconnaissance. Il était bien de montrer cette union, ce double amour de l'époux et du père, cet exemple des vertus populaires qui doivent être avant tout l'apanage des conducteurs de peuples. Où serait le droit de gouverner, si ce n'est dans la supériorité du principe héréditaire appuyé sur la supériorité intellectuelle et morale ? Le Tsar, instruit par l'exemple de son père qui fut le modèle des vertus intimes et publiques, a marché résolument sur ses traces, et la France, instruite de ces faits a fait bon accueil à ses hôtes impériaux, et elle a presque résumé sa pensée en fêtant cette enfant qui ne pouvait guère comprendre pourquoi tout ce bruit autour d'elle, et montrait, souriante, ses grands yeux étonnés. Le peuple russe aussi traduit cette pensée quand, chaque jour, à trois heures, il se presse sous les fenêtres du palais d'Hiver et envoie des baisers et des vivats à l'impériale enfant qu'on lui montre à travers la vitre, sous le rideau soulevé, esquissant de son côté de mignons baisers de sa main potelée. La naissance d'un prince ou d'une princesse en Russie, n'est pas accompagnée du douloureux cérémonial qui était imposé autrefois aux reines de France et aux dauphines. Cette audieuse publicité imposée à la duchesse de Berry elle-même, pour mettre à nu de plus odieuses calomnies, est restée oubliée, aussi bien que les calomnies qui n'ont épargné personne, depuis Charles VII, qui doutait lui-même de son père, étant fils d'Isabeau de Bavière, et fut confirmation de son rang par Jeanne d'Arc qui, pour preuve de sa mission, lui demanda à lui parler en son parlement, et lui, dans son cabinet de Chamon, lui tint ce langage : —En vérité, gentil Dauphin, je viens vous dire de par le Roi de ne pas vous en aller, car vous êtes le vrai héritier de la couronne de France. Charles VII, qui n'avait parlé par sonne de ses soupçons, très sailli à cette voix qui répondait à ses plus intimes pensées et qui était la mission de Jeanne. En Russie comme dans toutes les familles souveraines, une naissance n'est accompagnée que de formalités civiles des plus simples. L'enfant est présenté à sa

naissance, dans une pièce voisine, au grand officier de la couronne, qui fait fonction de notaire, et aux personnages qui sont destinés à signer comme témoins l'acte de naissance. Plus loin, dans une autre salle, l'enfant est présenté à la cour et confié aussitôt aux soins de sa nourrice et de sa gouvernante. C'est une grande affaire que le choix d'une nourrice. Elle est élue parmi cent concurrentes qui sont elles-mêmes triées dans toutes les provinces, sur les rapports spéciaux qui sont dressés sur la santé et la moralité de la femme et de sa famille. Quand on songe aux multiples dangers qui entourent un berceau royal, conspirations de toutes sortes, dangers de maladies héréditaires, de faiblesse du sang ou d'intempérance de la nourrice, on comprend que ces précautions ne sont jamais trop grandes. Pourquoi la mère ne nourrit-elle pas l'enfant, diront quelques esprits chagrins, qui se souviennent encore de Jean-Jacques Rousseau ? Pourquoi ? Hélas ! parce qu'une souveraine ne s'appartient pas et appartient à l'étiquette des Cours, à ses devoirs, à quelque chose de si confiant, de si familièrement touchant, que toute la population parisienne en a éprouvé un délicat sentiment de reconnaissance. Il était bien de montrer cette union, ce double amour de l'époux et du père, cet exemple des vertus populaires qui doivent être avant tout l'apanage des conducteurs de peuples. Où serait le droit de gouverner, si ce n'est dans la supériorité du principe héréditaire appuyé sur la supériorité intellectuelle et morale ? Le Tsar, instruit par l'exemple de son père qui fut le modèle des vertus intimes et publiques, a marché résolument sur ses traces, et la France, instruite de ces faits a fait bon accueil à ses hôtes impériaux, et elle a presque résumé sa pensée en fêtant cette enfant qui ne pouvait guère comprendre pourquoi tout ce bruit autour d'elle, et montrait, souriante, ses grands yeux étonnés. Le peuple russe aussi traduit cette pensée quand, chaque jour, à trois heures, il se presse sous les fenêtres du palais d'Hiver et envoie des baisers et des vivats à l'impériale enfant qu'on lui montre à travers la vitre, sous le rideau soulevé, esquissant de son côté de mignons baisers de sa main potelée. La naissance d'un prince ou d'une princesse en Russie, n'est pas accompagnée du douloureux cérémonial qui était imposé autrefois aux reines de France et aux dauphines. Cette audieuse publicité imposée à la duchesse de Berry elle-même, pour mettre à nu de plus odieuses calomnies, est restée oubliée, aussi bien que les calomnies qui n'ont épargné personne, depuis Charles VII, qui doutait lui-même de son père, étant fils d'Isabeau de Bavière, et fut confirmation de son rang par Jeanne d'Arc qui, pour preuve de sa mission, lui demanda à lui parler en son parlement, et lui, dans son cabinet de Chamon, lui tint ce langage : —En vérité, gentil Dauphin, je viens vous dire de par le Roi de ne pas vous en aller, car vous êtes le vrai héritier de la couronne de France. Charles VII, qui n'avait parlé par sonne de ses soupçons, très sailli à cette voix qui répondait à ses plus intimes pensées et qui était la mission de Jeanne. En Russie comme dans toutes les familles souveraines, une naissance n'est accompagnée que de formalités civiles des plus simples. L'enfant est présenté à sa

naissance, dans une pièce voisine, au grand officier de la couronne, qui fait fonction de notaire, et aux personnages qui sont destinés à signer comme témoins l'acte de naissance. Plus loin, dans une autre salle, l'enfant est présenté à la cour et confié aussitôt aux soins de sa nourrice et de sa gouvernante. C'est une grande affaire que le choix d'une nourrice. Elle est élue parmi cent concurrentes qui sont elles-mêmes triées dans toutes les provinces, sur les rapports spéciaux qui sont dressés sur la santé et la moralité de la femme et de sa famille. Quand on songe aux multiples dangers qui entourent un berceau royal, conspirations de toutes sortes, dangers de maladies héréditaires, de faiblesse du sang ou d'intempérance de la nourrice, on comprend que ces précautions ne sont jamais trop grandes. Pourquoi la mère ne nourrit-elle pas l'enfant, diront quelques esprits chagrins, qui se souviennent encore de Jean-Jacques Rousseau ? Pourquoi ? Hélas ! parce qu'une souveraine ne s'appartient pas et appartient à l'étiquette des Cours, à ses devoirs, à quelque chose de si confiant, de si familièrement touchant, que toute la population parisienne en a éprouvé un délicat sentiment de reconnaissance. Il était bien de montrer cette union, ce double amour de l'époux et du père, cet exemple des vertus populaires qui doivent être avant tout l'apanage des conducteurs de peuples. Où serait le droit de gouverner, si ce n'est dans la supériorité du principe héréditaire appuyé sur la supériorité intellectuelle et morale ? Le Tsar, instruit par l'exemple de son père qui fut le modèle des vertus intimes et publiques, a marché résolument sur ses traces, et la France, instruite de ces faits a fait bon accueil à ses hôtes impériaux, et elle a presque résumé sa pensée en fêtant cette enfant qui ne pouvait guère comprendre pourquoi tout ce bruit autour d'elle, et montrait, souriante, ses grands yeux étonnés. Le peuple russe aussi traduit cette pensée quand, chaque jour, à trois heures, il se presse sous les fenêtres du palais d'Hiver et envoie des baisers et des vivats à l'impériale enfant qu'on lui montre à travers la vitre, sous le rideau soulevé, esquissant de son côté de mignons baisers de sa main potelée. La naissance d'un prince ou d'une princesse en Russie, n'est pas accompagnée du douloureux cérémonial qui était imposé autrefois aux reines de France et aux dauphines. Cette audieuse publicité imposée à la duchesse de Berry elle-même, pour mettre à nu de plus odieuses calomnies, est restée oubliée, aussi bien que les calomnies qui n'ont épargné personne, depuis Charles VII, qui doutait lui-même de son père, étant fils d'Isabeau de Bavière, et fut confirmation de son rang par Jeanne d'Arc qui, pour preuve de sa mission, lui demanda à lui parler en son parlement, et lui, dans son cabinet de Chamon, lui tint ce langage : —En vérité, gentil Dauphin, je viens vous dire de par le Roi de ne pas vous en aller, car vous êtes le vrai héritier de la couronne de France. Charles VII, qui n'avait parlé par sonne de ses soupçons, très sailli à cette voix qui répondait à ses plus intimes pensées et qui était la mission de Jeanne. En Russie comme dans toutes les familles souveraines, une naissance n'est accompagnée que de formalités civiles des plus simples. L'enfant est présenté à sa

naissance, dans une pièce voisine, au grand officier de la couronne, qui fait fonction de notaire, et aux personnages qui sont destinés à signer comme témoins l'acte de naissance. Plus loin, dans une autre salle, l'enfant est présenté à la cour et confié aussitôt aux soins de sa nourrice et de sa gouvernante. C'est une grande affaire que le choix d'une nourrice. Elle est élue parmi cent concurrentes qui sont elles-mêmes triées dans toutes les provinces, sur les rapports spéciaux qui sont dressés sur la santé et la moralité de la femme et de sa famille. Quand on songe aux multiples dangers qui entourent un berceau royal, conspirations de toutes sortes, dangers de maladies héréditaires, de faiblesse du sang ou d'intempérance de la nourrice, on comprend que ces précautions ne sont jamais trop grandes. Pourquoi la mère ne nourrit-elle pas l'enfant, diront quelques esprits chagrins, qui se souviennent encore de Jean-Jacques Rousseau ? Pourquoi ? Hélas ! parce qu'une souveraine ne s'appartient pas et appartient à l'étiquette des Cours, à ses devoirs, à quelque chose de si confiant, de si familièrement touchant, que toute la population parisienne en a éprouvé un délicat sentiment de reconnaissance. Il était bien de montrer cette union, ce double amour de l'époux et du père, cet exemple des vertus populaires qui doivent être avant tout l'apanage des conducteurs de peuples. Où serait le droit de gouverner, si ce n'est dans la supériorité du principe héréditaire appuyé sur la supériorité intellectuelle et morale ? Le Tsar, instruit par l'exemple de son père qui fut le modèle des vertus intimes et publiques, a marché résolument sur ses traces, et la France, instruite de ces faits a fait bon accueil à ses hôtes impériaux, et elle a presque résumé sa pensée en fêtant cette enfant qui ne pouvait guère comprendre pourquoi tout ce bruit autour d'elle, et montrait, souriante, ses grands yeux étonnés. Le peuple russe aussi traduit cette pensée quand, chaque jour, à trois heures, il se presse sous les fenêtres du palais d'Hiver et envoie des baisers et des vivats à l'impériale enfant qu'on lui montre à travers la vitre, sous le rideau soulevé, esquissant de son côté de mignons baisers de sa main potelée. La naissance d'un prince ou d'une princesse en Russie, n'est pas accompagnée du douloureux cérémonial qui était imposé autrefois aux reines de France et aux dauphines. Cette audieuse publicité imposée à la duchesse de Berry elle-même, pour mettre à nu de plus odieuses calomnies, est restée oubliée, aussi bien que les calomnies qui n'ont épargné personne, depuis Charles VII, qui doutait lui-même de son père, étant fils d'Isabeau de Bavière, et fut confirmation de son rang par Jeanne d'Arc qui, pour preuve de sa mission, lui demanda à lui parler en son parlement, et lui, dans son cabinet de Chamon, lui tint ce langage : —En vérité, gentil Dauphin, je viens vous dire de par le Roi de ne pas vous en aller, car vous êtes le vrai héritier de la couronne de France. Charles VII, qui n'avait parlé par sonne de ses soupçons, très sailli à cette voix qui répondait à ses plus intimes pensées et qui était la mission de Jeanne. En Russie comme dans toutes les familles souveraines, une naissance n'est accompagnée que de formalités civiles des plus simples. L'enfant est présenté à sa

d'elle. Néest se jeta débilement sur le petit meuble, ouvrit le tiroir, et ses yeux étincelèrent ; il avait aperçu quatre liasses de billets de cent francs, qui lui indiquaient qu'elles devaient probablement être de mille francs chacune. —Chouette ! —Encore une ou deux secondes, et il filait, et du diable si jamais on le rattrapait dans cette bicoque ! Mais, comme ses doigts se crispèrent sur les billets de banque, une lourde main tomba sur son épaule et le pla jusqu'à terre. —Et Néest, sans avoir vu qui le châtiait ainsi, bégaya : —Monsieur Jacques Albarède. Et le peintre, extraordinairement goguenard, répliqua : —Parfait, mon garçon ! C'est plaisir de voir comme tu reconnaissais tes amis ! Parfait, parfait... Et il le reléva et le tenant par l'épaule, le souleva même au-dessus de terre, comme un chignon qu'on va jeter au loin. —Et il levoya sur un fauteuil, où Néest clavira comme une ponce articulée. —Dites donc, vous ! grogna-t-il, vous ne pourriez pas vous y prendre plus gentiment ? —Madame Laval, toujours mère, lui dit : —Oh ! monsieur Albarède, vous n'avez promis de ne lui faire aucun mal !

—Et ! ma chère dame, j'é ne lui ai seulement pas fourré une calotte ! —En attendant la supplication de sa mère, Néest s'était levé, exaspéré. —Alors, hurla-t-il, tu savais qu'il était là, qu'il m'écouterait ?... C'était un guct apens ?... Et voilà la confiance qu'on peut avoir dans sa mère ?... —D'une simple poussée, Albarède le rejeta sur son fauteuil. —Assieds-toi, même ! et écoute-moi ! Et pas de pétard ; ou, tu connais mon biceps, je te prends entre le pouce et l'index, et je vais te remettre délicatement entre les mains de M. le commissaire de police du quartier. C'est, du reste, un homme très aimable et qui n'oublierait aucun des regards qui te sont dus, en te colloquant dans le panier à salade... —Faudrait avoir des motifs pour cela ! —Des motifs, pauvre petit !... —Eh bien, et ce que tu faisais tout à l'heure... Menaces à sa mère, tentative de vol ! Je ne connais pas mon code, mais je parierais que ça va dans les quatre ou cinq ans de prison... Et tu sais que je n'hésiterais pas à déposer catégoriquement devant le juge d'instruction et, après cela, devant le tribunal ; et tu dois même penser que ce serait pour moi une joie spéciale que de te voir coller un nombre respectable de mois de mise à l'om-

bre... Mais j'ai suis tout de même bon garçon ; et je n'hésite pas, quand cela est nécessaire, à sacrifier mes plaisirs. Donc... —Albarède reposa la main sur l'épaule de Néest. —J'aurai la bonté de ne pas te dénoncer... et même de te faciliter ta fuite... —Ma fuite ?... Ah ça ! est-ce que vous croyez que... —Je crois, oui, que, lorsque tu auras reçu les trois cent francs que je vais te remettre, au lieu des billets de mille que tu allais voler, donc je crois que tu rentreras chez toi, que tu prépareras ta valise, que, si tu n'en as pas une, tu iras immédiatement en faire l'emplette ; après quoi, l'ayant remplie des objets indispensables à un long voyage, tu vendras ma trouver, et je te donnerai un supplément de deux cents francs pour gagner le Havre et y attendre le plus prochain bateau pour l'Amérique. C'est moi qui, par-dessus le marché, paierai le passage... Voyons, ne trouves-tu pas que je suis gentil ?... Et tu iras chercher fortune dans le Nouveau-Monde, qu'on dit moins scrupuleux que l'Ancien. Ça doit aller ?... —Alors... je vous gêne... ici ! —Prononcez fort tranquillement Néest. Et vous vous figurez que pour un billet de mille, voyage compris, vous allez vous débarrasser de moi ? —Assez hésitant, Albarède répliqua :

—Tu me gênes... Pas plus que ça, après tout... Je songe seulement à te rendre service, en raison de la sympathie que tu m'as toujours inspirée... J'étais ton boniment tout à l'heure ; tu avais l'air presque convaincu avec ton histoire d'Américains, laquelle, du reste, ne tient pas debout. Tu sais, ce n'est pas à moi qu'il faut conter de ces bêtises ! —Et, de l'index, Albarède se tirait la paupière inférieure de l'œil gauche. —Mais il faut reconnaître que tu es du bagout et que, dans un pays neuf, pas encore habité à la blague, tu as des chances de réussite. Va donc chercher fortune dans des endroits pas trop explorés, pas trop civilisés ; et je sacrifierai un billet de mille francs pour t'expédier et un autre quand tu reras là-bas, afin que tu aies le temps de te retourner. —Voyons, ne suis-je pas bon prince ? —Néest répéta, un peu plus insolent : —Ma présence à Paris est donc un bien gros embarras pour vous ? Eh bien, morbleu !... —Il faisait tout à coup, le matamore. —J'en ai assez, moi, de votre intrusion dans notre famille ! Etes-vous notre parent ? Non ! Alors, fêchez-vous la paix ! Ce que je dis à ma mère ne vous regarde pas... Ou bien, expliquez-moi les motifs de votre intrusion avec elle. —Ah ça ! Es-tu fou ? —Je suis chef de famille ! Et ma mère et ma sœur me doivent compte de leur conduite ! Avez de l'air, vous savez ! Et au lieu de me menacer, de me mettre de stupides marches en main, expliquez un peu comment il se fait que ma sœur ait deserte la maison familiale et qu'elle ait justement été avec vous ! Car ça ne me plaît pas, à la fin, et ça ne me dit rien qui vaille ces turgés d'une demoiselle avec un bonhomme comme vous ! Il est temps que je m'en mêle, ou vous lui perdriez complètement sa réputation ! —Néest n'osait parler ainsi que dans l'espoir d'obtenir plus de générosité de Jacques Albarède ; mais cette apostrophe avait soulevé Mme Laval d'indignation. —Que dis-tu, malheureux ? Et lui, jouant admirablement son rôle de frère indigné, répliqua : —Je dis que ça ne peut pas durer, que je dois prendre la défense de Suzanne et qu'il ne me convient pas qu'elle demeure plus longtemps dans une intimité aussi compromettante avec M. Jacques Albarède. Voilà ! —Tais-toi... et va-t'en ! —Personne n'a le droit de me chasser de chez ma mère ni de m'empêcher de protéger ma sœur. —L'enfant est présenté à sa

naissance, dans une pièce voisine, au grand officier de la couronne, qui fait fonction de notaire, et aux personnages qui sont destinés à signer comme témoins l'acte de naissance. Plus loin, dans une autre salle, l'enfant est présenté à la cour et confié aussitôt aux soins de sa nourrice et de sa gouvernante. C'est une grande affaire que le choix d'une nourrice. Elle est élue parmi cent concurrentes qui sont elles-mêmes triées dans toutes les provinces, sur les rapports spéciaux qui sont dressés sur la santé et la moralité de la femme et de sa famille. Quand on songe aux multiples dangers qui entourent un berceau royal, conspirations de toutes sortes, dangers de maladies héréditaires, de faiblesse du sang ou d'intempérance de la nourrice, on comprend que ces précautions ne sont jamais trop grandes. Pourquoi la mère ne nourrit-elle pas l'enfant, diront quelques esprits chagrins, qui se souviennent encore de Jean-Jacques Rousseau ? Pourquoi ? Hélas ! parce qu'une souveraine ne s'appartient pas et appartient à l'étiquette des Cours, à ses devoirs, à quelque chose de si confiant, de si familièrement touchant, que toute la population parisienne en a éprouvé un délicat sentiment de reconnaissance. Il était bien de montrer cette union, ce double amour de l'époux et du père, cet exemple des vertus populaires qui doivent être avant tout l'apanage des conducteurs de peuples. Où serait le droit de gouverner, si ce n'est dans la supériorité du principe héréditaire appuyé sur la supériorité intellectuelle et morale ? Le Tsar, instruit par l'exemple de son père qui fut le modèle des vertus intimes et publiques, a marché résolument sur ses traces, et la France, instruite de ces faits a fait bon accueil à ses hôtes impériaux, et elle a presque résumé sa pensée en fêtant cette enfant qui ne pouvait guère comprendre pourquoi tout ce bruit autour d'elle, et montrait, souriante, ses grands yeux étonnés. Le peuple russe aussi traduit cette pensée quand, chaque jour, à trois heures, il se presse sous les fenêtres du palais d'Hiver et envoie des baisers et des vivats à l'impériale enfant qu'on lui montre à travers la vitre, sous le rideau soulevé, esquissant de son côté de mignons baisers de sa main potelée. La naissance d'un prince ou d'une princesse en Russie, n'est pas accompagnée du douloureux cérémonial qui était imposé autrefois aux reines de France et aux dauphines. Cette audieuse publicité imposée à la duchesse de Berry elle-même, pour mettre à nu de plus odieuses calomnies, est restée oubliée, aussi bien que les calomnies qui n'ont épargné personne, depuis Charles VII, qui doutait lui-même de son père, étant fils d'Isabeau de Bavière, et fut confirmation de son rang par Jeanne d'Arc qui, pour preuve de sa mission, lui demanda à lui parler en son parlement, et lui, dans son cabinet de Chamon, lui tint ce langage : —En vérité, gentil Dauphin, je viens vous dire de par le Roi de ne pas vous en aller, car vous êtes le vrai héritier de la couronne de France. Charles VII, qui n'avait parlé par sonne de ses soupçons, très sailli à cette voix qui répondait à ses plus intimes pensées et qui était la mission de Jeanne. En Russie comme dans toutes les familles souveraines, une naissance n'est accompagnée que de formalités civiles des plus simples. L'enfant est présenté à sa

naissance, dans une pièce voisine, au grand officier de la couronne, qui fait fonction de notaire, et aux personnages qui sont destinés à signer comme témoins l'acte de naissance. Plus loin, dans une autre salle, l'enfant est présenté à la cour et confié aussitôt aux soins de sa nourrice et de sa gouvernante. C'est une grande affaire que le choix d'une nourrice. Elle est élue parmi cent concurrentes qui sont elles-mêmes triées dans toutes les provinces, sur les rapports spéciaux qui sont dressés sur la santé et la moralité de la femme et de sa famille. Quand on songe aux multiples dangers qui entourent un berceau royal, conspirations de toutes sortes, dangers de maladies héréditaires, de faiblesse du sang ou d'intempérance de la nourrice, on comprend que ces précautions ne sont jamais trop grandes. Pourquoi la mère ne nourrit-elle pas l'enfant, diront quelques esprits chagrins, qui se souviennent encore de Jean-Jacques Rousseau ? Pourquoi ? Hélas ! parce qu'une souveraine ne s'appartient pas et appartient à l'étiquette des Cours, à ses devoirs, à quelque chose de si confiant, de si familièrement touchant, que toute la population parisienne en a éprouvé un délicat sentiment de reconnaissance. Il était bien de montrer cette union, ce double amour de l'époux et du père, cet exemple des vertus populaires qui doivent être avant tout l'apanage des conducteurs de peuples. Où serait le droit de gouverner, si ce n'est dans la supériorité du principe héréditaire appuyé sur la supériorité intellectuelle et morale ? Le Tsar, instruit par l'exemple de son père qui fut le modèle des vertus intimes et publiques, a marché résolument sur ses traces, et la France, instruite de ces faits a fait bon accueil à ses hôtes impériaux, et elle a presque résumé sa pensée en fêtant cette enfant qui ne pouvait guère comprendre pourquoi tout ce bruit autour d'elle, et montrait, souriante, ses grands yeux étonnés. Le peuple russe aussi traduit cette pensée quand, chaque jour, à trois heures, il se presse sous les fenêtres du palais d'Hiver et envoie des baisers et des vivats à l'impériale enfant qu'on lui montre à travers la vitre, sous le rideau soulevé, esquissant de son côté de mignons baisers de sa main potelée. La naissance d'un prince ou d'une princesse en Russie, n'est pas accompagnée du douloureux cérémonial qui était imposé autrefois aux reines de France et aux dauphines. Cette audieuse publicité imposée à la duchesse de Berry elle-même, pour mettre à nu de plus odieuses calomnies, est restée oubliée, aussi bien que les calomnies qui n'ont épargné personne, depuis Charles VII, qui doutait lui-même de son père, étant fils d'Isabeau de Bavière, et fut confirmation de son rang par Jeanne d'Arc qui, pour preuve de sa mission, lui demanda à lui parler en son parlement, et lui, dans son cabinet de Chamon, lui tint ce langage : —En vérité, gentil Dauphin, je viens vous dire de par le Roi de ne pas vous en aller, car vous êtes le vrai héritier de la couronne de France. Charles VII, qui n'avait parlé par sonne de ses soupçons, très sailli à cette voix qui répondait à ses plus intimes pensées et qui était la mission de Jeanne. En Russie comme dans toutes les familles souveraines, une naissance n'est accompagnée que de formalités civiles des plus simples. L'enfant est présenté à sa

naissance, dans une pièce voisine, au grand officier de la couronne, qui fait fonction de notaire, et aux personnages qui sont destinés à signer comme témoins l'acte de naissance. Plus loin, dans une autre salle, l'enfant est présenté à la cour et confié aussitôt aux soins de sa nourrice et de sa gouvernante. C'est une grande affaire que le choix d'une nourrice. Elle est élue parmi cent concurrentes qui sont elles-mêmes triées dans toutes les provinces, sur les rapports spéciaux qui sont dressés sur la santé et la moralité de la femme et de sa famille. Quand on songe aux multiples dangers qui entourent un berceau royal, conspirations de toutes sortes, dangers de maladies héréditaires, de faiblesse du sang ou d'intempérance de la nourrice, on comprend que ces précautions ne sont jamais trop grandes. Pourquoi la mère ne nourrit-elle pas l'enfant, diront quelques esprits chagrins, qui se souviennent encore de Jean-Jacques Rousseau ? Pourquoi ? Hélas ! parce qu'une souveraine ne s'appartient pas et appartient à l'étiquette des Cours, à ses devoirs, à quelque chose de si confiant, de si familièrement touchant, que toute la population parisienne en a éprouvé un délicat sentiment de reconnaissance. Il était bien de montrer cette union, ce double amour de l'époux et du père, cet exemple des vertus populaires qui doivent être avant tout l'apanage des conducteurs de peuples. Où serait le droit de gouverner, si ce n'est dans la supériorité du principe héréditaire appuyé sur la supériorité intellectuelle et morale ? Le Tsar, instruit par l'exemple de son père qui fut le modèle des vertus intimes et publiques, a marché résolument sur ses traces, et la France, instruite de ces faits a fait bon accueil à ses hôtes impériaux, et elle a presque résumé sa pensée en fêtant cette enfant qui ne pouvait guère comprendre pourquoi tout ce bruit autour d'elle, et montrait, souriante, ses grands yeux étonnés. Le peuple russe aussi traduit cette pensée quand, chaque jour, à trois heures, il se presse sous les fenêtres du palais d'Hiver et envoie des baisers et des vivats à l'impériale enfant qu'on lui montre à travers la vitre, sous le rideau soulevé, esquissant de son côté de mignons baisers de sa main potelée. La naissance d'un prince ou d'une princesse en Russie, n'est pas accompagnée du douloureux cérémonial qui était imposé autrefois aux reines de France et aux dauphines. Cette audieuse publicité imposée à la duchesse de Berry elle-même, pour mettre à nu de plus odieuses calomnies, est restée oubliée, aussi bien que les calomnies qui n'ont épargné personne, depuis Charles VII, qui doutait lui-même de son père, étant fils d'Isabeau de Bavière, et fut confirmation de son rang par Jeanne d'Arc qui, pour preuve de sa mission, lui demanda à lui parler en son parlement, et lui, dans son cabinet de Chamon, lui tint ce langage : —En vérité, gentil Dauphin, je viens vous dire de par le Roi de ne pas vous en aller, car vous êtes le vrai héritier de la couronne de France. Charles VII, qui n'avait parlé par sonne de ses soupçons, très sailli à cette voix qui répondait à ses plus intimes pensées et qui était la mission de Jeanne. En Russie comme dans toutes les familles souveraines, une naissance n'est accompagnée que de formalités civiles des plus simples. L'enfant est présenté à sa